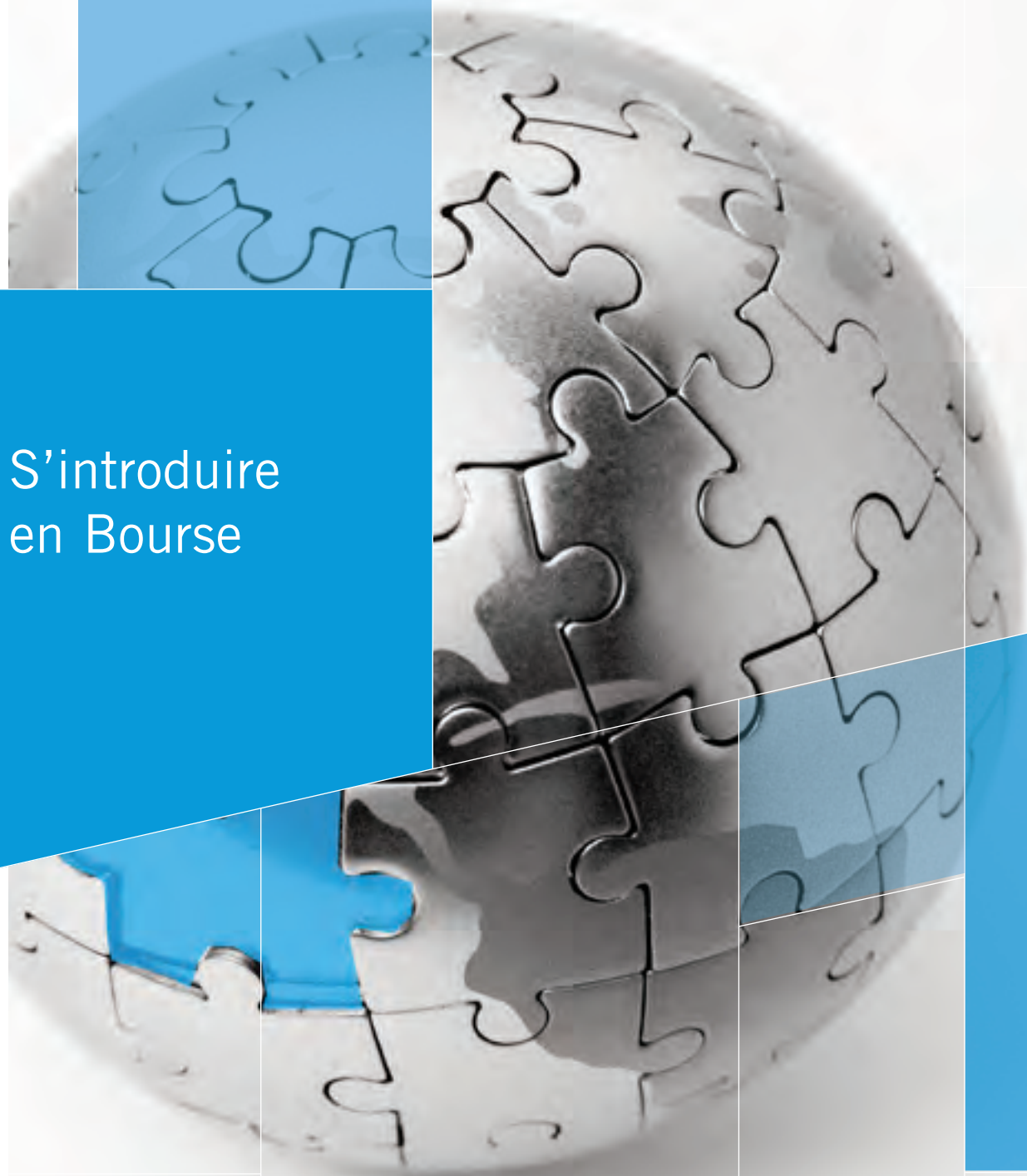




Euronext

NYSE Euronext



S'introduire
en Bourse

Les renseignements fournis dans la présente publication sont donnés uniquement à titre d'information et ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente de placements ou d'engagement dans toute autre transaction. Bien que tout le soin nécessaire ait été apporté à la présente publication, ni NYSE Euronext, ni ses directeurs, employés ou agents ne garantissent, de façon expresse ou implicite, ni ne seraient être tenus pour responsables de l'exactitude et l'exhaustivité des informations contenues dans cette publication et déclinent ainsi expressément toute responsabilité.

Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cette publication ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. La création de droits et d'obligations afférente à des instruments financiers qui sont négociés sur les marchés opérés par les filiales de NYSE Euronext ne peuvent résulter que des règles de l'entreprise de marché concernée.

NYSE Euronext vous encourage à vous faire votre propre opinion quant à l'opportunité et la pertinence à procéder à tout investissement et vous recommande de ne prendre aucune décision sur la base des informations contenues dans la présente publication avant de les avoir vérifiées, étant précisé que vous serez en toute hypothèse, seuls responsables de l'utilisation que vous en ferez.

Les personnes souhaitant négocier des produits disponibles sur les marchés de NYSE Euronext ou souhaitant offrir à la vente de tels produits aux tiers sont donc avisées au préalable de vérifier l'environnement légal et réglementaire dans le territoire concerné ainsi que de s'informer sur les risques y afférant.

NYSE Euronext est titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle afférents à cette publication. Toute redistribution ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit ou toute utilisation de cette publication (notamment la traduction, la transformation ou l'adaptation) ne peut être effectuée sans l'autorisation préalable et écrite de NYSE Euronext.

Les termes NYSE Euronext se rapportent à la société NYSE Euronext et ses filiales, et les références à NYSE Euronext contenues dans cette publication comprennent toute société du groupe tel que l'impose le contexte.

NYSE Euronext®, Euronext® Alternext® sont des marques déposées par NYSE Euronext.

© 2007, NYSE Euronext - Tous droits réservés.



Sommaire

Introduction	2
Pourquoi s'introduire en bourse ?	3
• Diversifier les sources de financement et faciliter le transfert de propriété	3
• Conforter la stratégie de l'entreprise, dynamiser son image et motiver ses équipes	4
Comment s'introduire en bourse ?	6
• Choisir le marché le mieux adapté à sa taille et à ses objectifs	6
• Sélectionner les conseils qui vont accompagner l'entreprise	7
• La communication : un rôle clé pour convaincre les investisseurs	8
Être coté sur NYSE Euronext	9
• Communiquer en direction des actionnaires	9
• Les services de NYSE Euronext	9
• NYSE Euronext, le premier opérateur boursier de la zone euro	10
Témoignages	11

Introduction

Introduire une société en bourse est une décision stratégique essentielle pour un entrepreneur. Les raisons de ce choix sont multiples, et toutes légitimes : faire appel au marché pour accélérer sa croissance, faciliter la sortie d'un investisseur, préparer une succession ou une transmission, etc. Dans tous les cas, l'introduction en bourse se traduit par un changement de dimension pour l'entreprise. Elle accroît la visibilité et modifie le rapport entre l'entreprise et les parties prenantes (clients, fournisseurs, banques, ...) en lui permettant d'accéder à un nouveau statut.

La préparation de l'introduction est l'occasion d'énoncer clairement sa stratégie en direction de la communauté financière, de ses clients et de ses collaborateurs. Elle constitue une opportunité pour le dirigeant de se projeter dans le futur et, au besoin, de consolider ses propres structures. Elle permet, enfin, de mobiliser les équipes autour d'un projet fédérateur. NYSE Euronext accompagne les chefs d'entreprise tout au long de ce parcours. Sa cote, entièrement refondée en 2005, permet à chaque société de trouver sa place sur le marché correspondant le mieux à sa situation et à ses ambitions.

La présente brochure a pour objectif de vous présenter le plus clairement possible le processus d'introduction. Les collaborateurs de NYSE Euronext se tiennent à votre disposition pour vous accompagner, de façon confidentielle, dans votre réflexion individuelle, et pour étudier à vos côtés les spécificités propres à votre entreprise.

[Jean-François Théodore,](#)

Directeur Général Adjoint de NYSE Euronext

Pourquoi s'introduire en bourse

Véritable accélérateur pour le développement d'une entreprise, l'introduction en bourse permet à celle-ci d'accroître ses capitaux propres tout en renforçant ses structures et sa notoriété. Sans oublier la dimension fédératrice d'un tel projet en interne.

Diversifier les sources de financement et faciliter le transfert de propriété

Augmenter les fonds propres de l'entreprise

Toute entreprise en expansion atteint tôt ou tard un seuil où les capitaux nécessaires au financement de son développement ne peuvent plus être réunis par les seuls actionnaires fondateurs. L'introduction en bourse permet de pallier cette contrainte tout en diversifiant les sources de financement. En procédant à une augmentation de capital ou à l'émission de titres négociables (obligations convertibles, bons de souscription d'actions, OCEANE, ...), l'entreprise renforce ses capitaux propres et s'assure une trésorerie substantielle. Cette solution permet de satisfaire l'épargnant en lui donnant accès au capital d'une société en croissance tout en garantissant l'indépendance de l'actionnariat majoritaire. En outre, le statut de société cotée renforce la crédibilité de l'entreprise auprès de ses banques et améliore généralement les conditions d'emprunt.

Offrir une liquidité aux actionnaires financiers, familiaux ou minoritaires

Acheter et vendre les actions d'une société non-cotée peut se révéler compliqué en raison du manque de liquidité et de l'absence d'un prix incontestable.

L'introduction sur le marché offre la possibilité aux actionnaires financiers, familiaux ou minoritaires de la société de vendre leurs titres en totalité au moment de l'introduction, ou progressivement une fois que la société est cotée. Ils peuvent également choisir de se renforcer à l'occasion d'une levée de fonds effectuée sur le marché et de partager les risques avec les nouveaux actionnaires tout en bénéficiant du potentiel de valorisation de l'entreprise.





Diversifier le patrimoine du dirigeant-actionnaire

Tout gestionnaire avisé cherche une diversification harmonieuse de son portefeuille afin de répartir son risque. Cette démarche vaut également pour le dirigeant-actionnaire dont l'essentiel du patrimoine est investi dans le capital de son entreprise. La bourse permet de réaliser, dans de bonnes conditions, une partie de son patrimoine sans remettre en question le contrôle de l'entreprise.

L'introduction en bourse permet :

- à l'**entreprise** de se financer sans recourir à l'endettement,
- aux **actionnaires** de se renforcer ou de sortir du capital plus librement sur la base d'un prix incontestable,
- au **dirigeant-actionnaire** de réaliser une partie de son patrimoine et de préparer la transmission de l'entreprise.

Préparer une transmission

L'introduction en bourse facilite la transmission de l'entreprise quelles que soient les options envisagées : passage de relais au sein de la famille, cession aux cadres, sortie progressive du capital, etc. L'opération permet notamment aux membres de la famille du dirigeant-actionnaire de vendre des titres afin de régler les droits de succession, et leur évite ainsi de devoir vendre la totalité des actifs de l'entreprise. Ils ont également la possibilité de dédommager en titres ou en numéraire des héritiers qui ne sont pas intéressés par le développement de l'entreprise.

Avoir la possibilité de payer en titres la croissance externe

Les actions d'une société cotée constituent une monnaie d'échange négociable. En s'introduisant en bourse, l'entreprise a la possibilité de procéder à des acquisitions par échange de titres, en totalité ou partiellement. Cela lui évite de s'endetter exagérément ou de toucher à sa trésorerie. En même temps, l'opération permet au vendeur de réaliser progressivement la vente de sa société et de continuer à bénéficier du développement de celle-ci. Lorsque la cible est également cotée en bourse, l'entreprise acquéreur procède à une Offre Publique d'Echange et, ce faisant, élargit son propre actionariat.

Conforter la stratégie de l'entreprise, dynamiser son image et motiver ses équipes

Préciser le métier et la stratégie de l'entreprise

Les questions stratégiques doivent être au centre des préoccupations lors de la préparation d'une introduction en bourse. L'opération est l'occasion pour le dirigeant de prendre du recul et de s'interroger sur le développement futur de l'entreprise et les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs fixés.

- Quels sont les métiers de l'entreprise et quels sont ses facteurs clés de succès ?
- Quels sont l'environnement concurrentiel et le positionnement de la société ?
- Quelle est la stratégie pour les cinq années à venir ?
- Quelles sont les motivations pour aller en bourse ?
- Quelle est la structure de l'actionariat souhaitée ?

Accepter d'ouvrir son capital

S'introduire sur le marché, c'est accueillir de nouveaux actionnaires. Qui seront-ils ? Quelles seront leurs exigences ? La perspective d'ouvrir son capital place parfois les dirigeants d'entreprises devant des incertitudes. Cette étape doit être considérée comme une opportunité par l'entrepreneur qui la replace dans le cadre plus large des objectifs stratégiques à atteindre.

Mettre en place les structures adéquates

L'appel public à l'épargne implique des obligations vis-à-vis de la communauté financière et des actionnaires individuels. L'entreprise s'engage notamment sur un plan de développement et sur une communication régulière. Certaines entreprises ont d'emblée les structures leur permettant de répondre à ces obligations, pour d'autres l'opération est l'occasion de repenser leur organisation. Il peut s'agir, notamment, de renforcer la direction générale, de préciser certaines fonctions, voire de modifier l'organisation de l'entreprise.

Développer la notoriété de l'entreprise

L'entrée en bourse renforce la crédibilité de l'entreprise grâce à l'effort de transparence et aux engagements qu'elle implique. Agissant comme un label de qualité - moins de 1000 entreprises en France sont cotées sur un total de 2,5 millions -, elle prouve le dynamisme d'une société, son ouverture sur l'extérieur et sa volonté de se développer. Ce nouveau statut accroît ainsi l'attractivité de la société dans de nombreux domaines : élargissement de la palette des fournisseurs et des clients, reconnaissance dans son secteur professionnel, etc. En outre, c'est un véritable atout à l'international.

Faciliter le recrutement et dynamiser le management

L'impact de l'entrée en bourse est également managérial. En renforçant l'image de la société, le nouveau statut valorise les collaborateurs et les associe autour d'un projet fédérateur. Il reflète d'une certaine manière la qualité des hommes et des femmes qui travaillent au sein de l'entreprise. Le dialogue au sein de la société s'en trouve modifié. Le recrutement est également facilité grâce à un accroissement des candidatures spontanées. De même, l'embauche de cadres de haut niveau peut être envisagée même dans des zones éloignées des grands centres économiques. Enfin, l'introduction en bourse favorise les rémunérations en titres (stock-options, plan d'épargne entreprise, ...).

“L'equity story”

L'entreprise candidate à une introduction en bourse doit avoir une histoire à raconter.

Les investisseurs veulent comprendre

- *d'où elle vient et ce qu'elle fait,*
- *quels sont ses produits et marchés,*
- *quels sont les facteurs de succès et*
- *quelles sont ses perspectives.*

Toutes ces informations constituent “l'equity story” qui fournit aux investisseurs la lisibilité et la visibilité dont ils ont besoin pour prendre leur décision d'investissement.

L'introduction en bourse :

- **nécessite** la remise à plat de la stratégie de l'entreprise,
- **renforce** les structures et l'organisation de la société,
- **conforte** la notoriété de l'entreprise et accroît son pouvoir d'attraction vis-à-vis de ses clients, fournisseurs et collaborateurs.

Comment s'introduire en bourse

L'entreprise candidate à l'introduction doit sélectionner ses conseils et choisir le marché boursier sur lequel elle souhaite s'introduire : Euronext, marché réglementé de NYSE Euronext ou Alternext.

Choisir le marché le mieux adapté à sa taille et à ses objectifs

Euronext est un marché réglementé. Les sociétés cotées sur Euronext sont soumises à un ensemble de règles édictées au niveau européen et applicables à tous les marchés réglementés dans les pays de l'Union. Cet environnement harmonisé, notamment en matière d'information financière et de normes comptables, donne un accès direct à une très large base d'investisseurs. Pour plus de clarté, Euronext est segmenté par niveaux de capitalisation boursière :

- **Compartment A** : sociétés dont la capitalisation est supérieure à 1 milliard €,
- **Compartment B** : sociétés valorisées entre 150 millions € et 1 milliard €,
- **Compartment C** : sociétés inférieures à 150 millions €.

Alternext est un marché à l'accès simplifié et aux obligations allégées. Plutôt destiné aux entreprises moyennes, il est également ouvert à un large panel d'investisseurs.

Ce marché est régulé mais non réglementé au sens des directives européennes. L'entreprise candidate à une introduction sur Alternext doit choisir un *listing sponsor* qui va l'accompagner dans sa procédure d'admission et tout au long de sa vie boursière.

LES PRINCIPALES CONDITIONS D'ADMISSION		
	Euronext	Alternext
Diffusion minimum	Un minimum de 25 % du capital ou 5 % si cela représente au moins 5 millions €	2,5 millions € (appel public à l'épargne) 5 millions € (placement privé préalable)
Historique de comptes	3 années de comptes certifiés	2 années de comptes, dont le dernier exercice certifié
Normes comptables	IFRS	Domestiques ou IFRS
Documents à rédiger	Prospectus visé par l'AMF	Prospectus visé par l'AMF ou document d'information sans visa en cas de placement privé de 5 M € auprès de plusieurs investisseurs qualifiés

A côté de ces deux marchés, il existe également le Marché Libre qui s'adresse aux petites et moyennes entreprises qui souhaitent accéder au marché financier, sans pour autant satisfaire aux critères d'admission des autres marchés de NYSE Euronext.

Ce marché s'adresse prioritairement à des investisseurs avertis.

Sélectionner les conseils qui vont accompagner l'entreprise

LES FINANCIERS

Le prestataire de services en investissement (PSI)

Le prestataire de services en investissement (PSI) est un intermédiaire financier, généralement une banque, qui fait le lien entre l'entreprise et les autres acteurs du marché pour la vente des titres au public. Il est membre des marchés d'Euronext. Son rôle est aussi de conseiller les dirigeants tout au long du processus, notamment dans les démarches auprès des autorités de marché. Le PSI coordonne également le travail des autres intervenants. Son bureau d'analyse financière réalise l'analyse et l'évaluation de l'entreprise, tandis que ses vendeurs accompagnent les dirigeants pour le placement des actions. En amont, il peut faire du pré-marketing pour tester l'appétence des investisseurs pour les actions de l'entreprise et leur position sur la valorisation retenue.

Suivant la taille de l'opération, l'entreprise choisit un ou plusieurs PSI. Si elle en prend plusieurs, un rôle spécifique est attribué à chacun, l'un d'entre eux étant désigné comme chef de file de l'opération.

Ces missions étaient autrefois assurées par les sociétés de bourse qui sont devenues aujourd'hui des PSI.

Le *listing sponsor*

L'entreprise qui souhaite s'introduire sur Alternext doit avoir un *listing sponsor* qui va l'accompagner pendant la préparation de l'introduction et durant toute sa vie boursière. Le statut de *listing sponsor* est accordé par NYSE Euronext à des prestataires de services d'investissement (PSI) ainsi qu'à des cabinets d'audits ou des spécialistes de haut de bilan. Le *listing sponsor* prend en charge la rédaction du prospectus et la mise en œuvre des audits. Une fois l'introduction réalisée, il aide l'entreprise à répondre aux obligations légales et aux règles d'Alternext.

LES CONSEILS

Préalablement à l'introduction en bourse, les sociétés sont souvent amenées à entreprendre un certain nombre d'opérations juridiques et comptables. Si l'entreprise n'a pas les compétences en interne pour les mener à bien, il lui sera utile de s'entourer de prestataires disposant d'un savoir-faire dans l'accompagnement des sociétés en bourse :

- avocat,
- expert-comptable,
- commissaire aux comptes,
- conseiller fiscal,
- conseiller en communication.

Quelques conseils pour faire son choix

Comme pour tout partenaire en affaires, il est important de consulter plusieurs prestataires et de vérifier leurs références. Il ne faut pas hésiter à les mettre en concurrence et veiller à ce qu'ils soient adaptés à la taille de l'entreprise, à ses objectifs et au profil de l'opération.

La communication : un rôle clé pour convaincre les investisseurs

Rencontrer les investisseurs et la presse

L'introduction en bourse s'apparente, par certains aspects, au lancement d'un nouveau produit. Dans les deux cas, il est indispensable de prévoir une phase de marketing et de communication afin de sonder le marché et de créer une attente. Cette tâche revient au PSI, dont les analystes financiers entretiennent des relations étroites avec les investisseurs potentiels, et à l'agence de communication qui a l'habitude d'organiser des rencontres avec les analystes financiers et la presse économique. Ensemble, ils aident l'entreprise à élaborer son discours et ses présentations. Ils organisent par la suite des rencontres groupées (réunions analystes et gérants) ou des réunions personnalisées, ainsi que des conférences de presse.

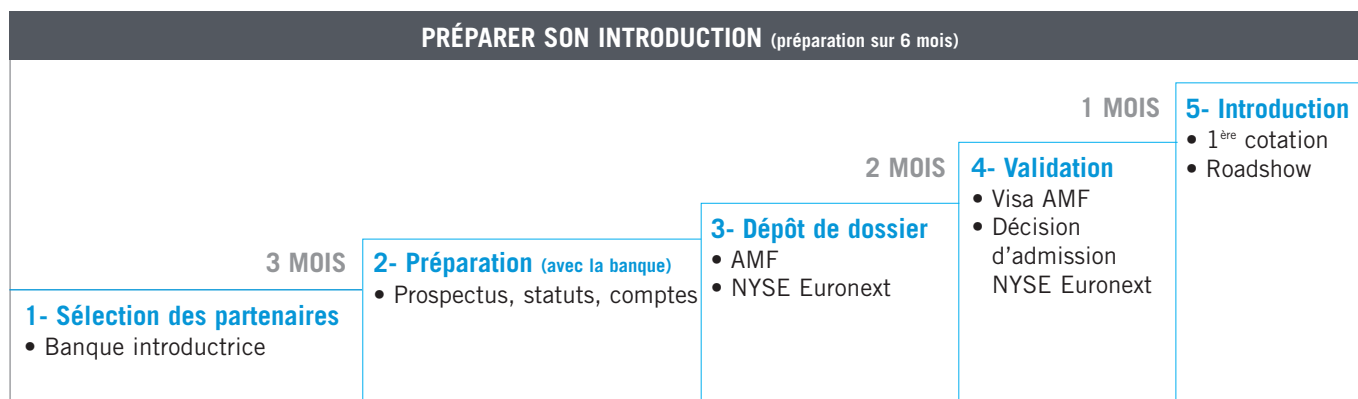
Le prospectus, un document normé

Principal vecteur de communication de l'entreprise en direction des investisseurs, le prospectus est rédigé par le prestataire de services en investissement (PSI) ou le *listing sponsor*.

Il comprend essentiellement :

- une présentation juridique et commerciale de la société,
- les rapports financiers des exercices précédents,
- l'historique de la société et une présentation des dirigeants,
- la stratégie et les perspectives,
- la présentation de l'opération.

Il doit recevoir le visa de l'Autorité des Marchés Financiers pour que l'entreprise puisse être introduite. Le prospectus peut prendre 2 formes : un document unique ou 3 documents distincts (un document de base, une note d'opération et un résumé).



L'introduction en bourse implique de :

- **Choisir** le marché sur lequel on souhaite s'introduire, Euronext ou Alternext.
- **Sélectionner** les conseils qui vont accompagner l'entreprise au cours de l'opération.
- **Organiser** sa communication en direction des investisseurs et de la presse économique.

Etre coté sur NYSE Euronext

L'entreprise cotée s'engage à respecter certaines obligations en matière de transparence et de communication financière. Pour l'aider, NYSE Euronext met à sa disposition une panoplie d'outils et de services.

Communiquer en direction des actionnaires

Les obligations des entreprises dépendent du marché sur lequel elles sont cotées. Les entreprises cotées sur Euronext sont soumises à la Directive Transparence qui définit les obligations en matière d'information financière (www.amf-france.org). Celles-ci sont allégées pour les entreprises cotées sur Alternext, même si le principe de transparence demeure.

LES PRINCIPALES OBLIGATIONS		
	Euronext	Alternext
Information financière	<ul style="list-style-type: none"> Comptes annuels et semestriels audités, CA trimestriel publiés au BALO Information permanente* 	<ul style="list-style-type: none"> Comptes annuels audités et semestriels non audités publiés sur le site de la société et le site NYSE Euronext (alternext.com) Information permanente*
Franchissement de seuil à déclarer	5 %, 10 %, 20 %, 33 %, 50 %, 66 % du capital et /ou droits de vote	50 et 95 % du capital
Garantie de cours si changement de contrôle	Oui	Oui

* Toute information susceptible d'avoir une influence sensible sur le cours

Les services de NYSE Euronext

Un accompagnement personnalisé

NYSE Euronext propose aux entreprises cotées une large gamme de services tout au long de leur vie boursière. Chacune voit notamment affecter un interlocuteur dédié qui est son contact privilégié au sein de NYSE Euronext.

Formation aux meilleures pratiques

NYSE Euronext organise des conférences, séminaires et ateliers à l'attention des dirigeants de sociétés cotées. Ils portent sur les meilleures pratiques dans le domaine des relations avec les investisseurs, le gouvernement d'entreprise, les normes comptables IFRS, les assemblées générales, etc.

Club.euronext.com

Cet extranet permet aux entreprises cotées sur NYSE Euronext d'avoir accès à toute une gamme de services interactifs : évolution du cours de bourse en temps réel et données boursières. De leur côté, les sociétés peuvent également mettre en ligne tous leurs communiqués.

NYSE Euronext, le premier opérateur boursier de la zone euro

Un acteur de taille mondiale

NYSE Euronext se place au premier rang mondial de la cotation de valeurs. Au 30 juin 2007 NYSE Euronext présentait une capitalisation boursière des sociétés cotées sur ses marchés de 21 milliards d'euros.

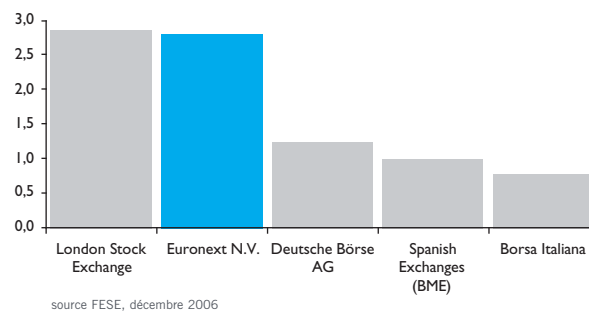
Une bourse internationale

NYSE Euronext est née le 4 avril 2007 du rapprochement de NYSE Group Inc., le premier marché au comptant du monde et d'Euronext N.V., la première bourse paneuropéenne regroupant les marchés d'actions d'Amsterdam, Bruxelles, Lisbonne, Paris et le marché de dérivés: le Liffe à Londres.

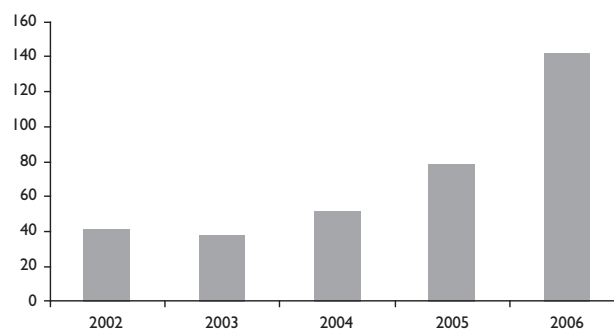
La consolidation des marchés financiers permet aujourd'hui à NYSE Euronext de proposer aux investisseurs un vaste marché visible et doté d'une importante liquidité. L'intégration informatique a donné naissance à des plateformes électroniques harmonisées qui ont fortement réduit les coûts pour les utilisateurs.

Capitalisation des bourses en Europe

(en milliards d'euros)



Nombre d'introductions sur les marchés d'Euronext et Alternext en Europe depuis 2002



Les entreprises cotées sur NYSE Euronext :

- doivent faire preuve de **transparence** vis-à-vis de leurs actionnaires,
- bénéficient de l'**accompagnement** et des services de NYSE Euronext,
- bénéficient du **savoir-faire** de la première bourse de la zone euro et de la visibilité de la première bourse transatlantique.

Témoignages

“Nos actionnaires nous ont toujours suivis”

Olivier Ginon,
Président-Directeur Général de GL Events

De quelle manière avez-vous utilisé les possibilités qu'offrait le marché ?

“Nous avons procédé à trois augmentations de capital, en 2000, en 2003 et en octobre 2005, afin d'assurer notre croissance interne et externe. Ainsi, depuis quatre ans, notre chiffre d'affaires croît en moyenne de 17 % par an. Nos actionnaires nous ont toujours suivi dans ces augmentations de capital car, dans le même temps, notre résultat net progressait de 21 % par an en moyenne. Nos opérations de croissance ont ainsi toujours renforcé notre rentabilité.”

Outre le financement, quels sont les principaux avantages à être coté ?

“Au-delà des aspects purement financiers, l'introduction en bourse a eu un effet très positif en terme de notoriété. Ainsi, lorsque nous sommes à l'étranger, nos interlocuteurs peuvent accéder directement à toute l'information nous concernant. Enfin, le statut d'entreprise cotée oblige à maintenir une rigueur dans la gestion et le reporting. Nous l'avions avant d'entrer sur le marché mais nous avons, depuis, mis au point des procédures encore plus performantes. Si vous respectez vos actionnaires, ils vous seront fidèles et soutiendront vos projets. Pour toutes ces raisons, l'introduction en bourse a été très positive pour GL Events.”

GL Events en bref

Acteur majeur de la filière événementielle, le groupe GL Events se développe aujourd'hui sur deux grands segments : la gestion d'espaces et d'événements, et les services intégrés d'ingénierie événementielle. Créée en 1978, la société emploie près de 3 000 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires de 495,7 millions d'euros (2006).

- **Marché de cotation :** Euronext compartiment B
- **Introduction :** 1998



“L'introduction en bourse nous a permis de financer nos projets de développement”

Emmanuel Picot,

Président-Directeur Général d'Evolis

Qu'est-ce qui vous a incité à introduire Evolis en bourse ?

“Jusqu'à notre introduction sur Alternext en mars 2006, nous avons toujours auto-financé notre développement. Mais nous étions arrivés à un stade où la croissance de l'activité nécessitait de trouver de nouveaux leviers de financement. Or, après avoir étudié toutes les options, nous avons conclu que la bourse était la solution la plus adaptée dans la durée.”

Quel a été le principal défi à relever ?

“J'ai dû, essentiellement, surmonter mes propres réticences. J'avais toujours imaginé que ce type d'opération était réservé aux moyennes et aux grosses entreprises, qu'il fallait afficher un chiffre d'affaires d'au moins 30 millions d'euros pour intéresser les marchés. Bref, je ne pensais pas que la bourse était pour nous.”

Comment avez-vous surmonté ces réticences ?

“Les *listings sponsors* m'ont convaincu que les investisseurs s'intéressent moins au passé de l'entreprise qu'à son avenir. Ils préfèrent un avion qui décolle à un avion en vitesse de croisière. Or, nous avons assurément de belles perspectives à faire prévaloir. Ensuite, je me suis rendu compte que l'opération n'était pas si compliquée. Un chef d'entreprise est habitué à présenter sa société et à dresser des perspectives.”

L'opération a-t-elle nécessité une réorganisation d'Evolis ?

“Oui. Le rôle du chef d'entreprise change. Il sort la tête du guidon, rencontre les investisseurs, prend un peu de hauteur. Du coup, il est un peu moins dans l'opérationnel, ce qui oblige à renforcer le management et à déléguer davantage.”



Evolis en bref

Evolis conçoit, fabrique et commercialise une gamme complète de solutions de personnalisation pour cartes plastiques. Basée à Angers, avec une filiale à Miami et à Singapour, Evolis a réalisé un chiffre d'affaires de 29 millions d'euros en 2006. La société emploie près de 120 collaborateurs et est représentée dans plus de 97 pays dans le monde. Elle réalise 92 % de ses ventes à l'international.

- **Marché de cotation :** Alternext
- **Introduction :** 2006

Contacts

En savoir plus:

www.nyseeuronext.com

ou

contact-listing@euronext.com

Amsterdam

P. O. Box 19163
1000 GD Amsterdam
Pays-Bas
Tél. +31 (0)20 550 4444

Bruxelles

Palais de la Bourse/Beurspaleis
Place de la Bourse/Beursplein
1000 Bruxelles
Belgique
Tél. +32 (0)2 509 12 11

Lisbonne

Avenida da Libertade, N° 196, 7 Piso
1250-147 Lisbonne
Portugal
Tél. +351(0)21 790 00 00

Londres

Cannon Bridge House
1 Cousin Lane
Londres EC4R 3XX
Grande Bretagne
Tél. +44 (0)20 7623 0444

Paris

39, rue Cambon
75039 Paris Cedex 01
France
Tél. +33 (0)1 49 27 10 00

NYSE | NYSE ARCA | NYSE EURONEXT | NYSE ALTERNEXT | LIFFE

 BONDS  EQUITIES  MARKET DATA  OPTIONS/FUTURES

39, rue Cambon, 75039 Paris cedex 01, France
www.nyseeuronext.com
2007 © NYSE Euronext, Inc. All Rights Reserved.

AMSTERDAM BRUSSELS CHICAGO LISBON LONDON NEW YORK PARIS SAN FRANCISCO